



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 6 janvier 2017

## Communiqué de presse

### IMPLANTATION DU CENTRE DE CONSERVATION DU LOUVRE À LIÉVIN : LE PRÉFET RÉUNIT LE COMITÉ DE PILOTAGE



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a présidé, ce vendredi 6 janvier, le comité de pilotage pour l'implantation du Centre de conservation du Louvre à Liévin, en présence des partenaires du projet : Jean-Luc Martinez, président-directeur du musée du Louvre, François Decoster, vice-président du conseil régional en charge de la culture, Sylvain Robert, président de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin et Jérôme Darras, adjoint au maire de Liévin.

Ce comité de pilotage fait suite à l'annonce par le président de la République, le 1<sup>er</sup> novembre dernier au Louvre-Lens, de l'implantation du centre à Liévin. Ce projet de dimension nationale et internationale bénéficie du soutien de l'Union européenne (18 millions d'euros). Dans la perspective du contrat de développement pour le territoire du Bassin minier, il constitue un élément majeur pour la dynamique de ce territoire.

Situé dans le prolongement du Louvre-Lens, c'est le plus grand pôle muséal en Europe qui verra le jour en région.

Construit sur une parcelle de 40 000 m<sup>2</sup>, le centre aura une surface de 18 500 m<sup>2</sup> dont 9 600 m<sup>2</sup> de réserves. Il sera dimensionné pour accueillir les 314 000 œuvres du Louvre. Le début des travaux, dont le montant s'élève à 60 millions d'euros, est prévu pour l'été 2017 et sa livraison au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sous l'impulsion du préfet de région, le comité de pilotage a défini une feuille de route visant à la réussite de ce projet dans toutes ses dimensions, en particulier :

- le développement culturel et scientifique, afin de faire émerger une filière de formation initiale et continue d'excellence autour des activités du centre et de nouer des partenariats privilégiés avec les musées de la région ;
- le développement économique dans l'objectif de constituer, autour de cette implantation, un véritable écosystème, source de retombées pour le territoire.

Le préfet de région s'est félicité de la première initiative liée au projet d'implantation du centre de conservation, avec la signature, ce jour à la direction régionale des affaires culturelles, d'une convention entre l'Institut national du patrimoine (INP) et le musée du Louvre. Une véritable coopération scientifique, technique et professionnelle dans les domaines de la conservation et de la restauration du patrimoine s'engage. Elle se traduira principalement par l'organisation, au sein du futur centre, de formations continues dispensées par l'INP et la participation des personnels scientifiques du musée du Louvre aux chantiers-école de conservation-restauration destinés aux élèves restaurateurs.

Service de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

Préfecture de la région Hauts-de-France  
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE cedex  
Tél : 03 20 30 59 59 - [www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france)  
[facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59)